



# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse. 1 an, Fr. 4.50  
" " 6 mois, 2.50  
Etranger. 1 an, 6.—  
" " 6 mois, 3.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 2<sup>h</sup> 6<sup>h</sup>. — BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> 4<sup>h</sup> 9<sup>h</sup>.

## ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Cantons et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RECLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Pöggler, 84, rue de Bouleyne (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage).

## LE PROCÈS DES COLONELS

### L'acquiescement.

Le scandale est consommé. Ils sont acquittés! En dépit de l'indignation populaire, en dépit des charges qui pesaient sur les deux accusés, charges accablantes aux yeux du peuple dont le robuste bon sens ne se laisse pas tromper par des faux-fuyants et des sophismes, il s'est trouvé un tribunal composé de citoyens... suisses, pour oser jeter cette honte à la face du peuple! Le peuple suisse, non point cette infime minorité qui a soutenu jusqu'au bout les deux accusés, mais le vrai peuple, les citoyens, les campagnards, l'armée elle-même, ce peuple si fier de ses libertés et de son passé d'honneur a frémi d'indignation.

Et le retentissement de ce scandale dépassera nos frontières; au dehors, chez les Alliés, on suivait avec le plus grand intérêt les phases de l'instruction d'abord, du procès ensuite. On ne se faisait sans doute pas beaucoup d'illusions sur le résultat de ce procès; mais on espérait néanmoins une sanction qui donnerait partiellement satisfaction à l'opinion. Cette sanction devait venir, non point hiérarchiquement, mais du tribunal militaire auquel les deux accusés étaient déférés. Puisque c'était en vertu des hautes fonctions qu'ils remplissaient qu'ils ont manqué à leurs devoirs de service et aux règles de la neutralité, c'est dans leurs fonctions qu'ils devaient être frappés, indépendamment des sanctions pénales que tout le peuple attendait.

Pour ceux qui ont attentivement suivi les débats, le sort des accusés n'était pas douteux; le choix de la ville de Zurich comme siège du tribunal militaire fut un indice de ce que serait le jugement. Ce serait faire injure à la population zurichoise que de la croire capable d'influencer en quoi que ce soit le tribunal militaire en cette affaire, dont elle a souffert autant que les autres parties de la Suisse. Mais Zurich est une ville cosmopolite dont la population indigène est presque noyée dans l'élément étranger. Et cet élément est le plus riche, le plus influent. Les services rendus à leur nation par les deux colonels ne devaient pas laisser ces éléments indifférents.

Et puis, n'a-t-on pas eu soin de dé-

clarer préalablement au procès que les deux inculpés n'avaient agi que par excès de zèle? Cette assertion devait trouver son chemin et elle l'a trouvé comme on a malheureusement pu le constater.

En outre, pourquoi l'accès aux tribunes n'a-t-il pas été libre? Pourquoi n'a-t-on pu disposer que d'une trentaine de cartes d'entrée, les autres ayant été réservées en faveur de privilégiés inscrits à l'avance? Ne peut-on en déduire que l'on a voulu former un public choisi, trié sur le volet, et former cette atmosphère des audiences publiques de la façon la plus favorable aux accusés?

La déposition de M. le Dr Langie a été accablante pour les colonels. Et cependant, on l'a révoquée en doute; on en a réduit la signification et l'importance à la valeur d'un simple renseignement, de faibles indices, au lieu de retenir cette déposition comme une preuve.

Ce ne furent pas les avocats des accusés qui arrachèrent au tribunal son verdict d'acquiescement. Mais ce fut le chef direct des colonels, Sprecher von Bernegg, le chef de l'Etat-Major général, dont la déposition fut le plus éloquent plaidoyer en faveur de ses deux subordonnés, qu'il a convertis de son autorité, qu'il a appuyés de ses galons et qu'il est allé jusqu'à féliciter de leur conduite. Il a prétendu que Egli et de Wattenwyl avaient agi par zèle patriotique, qu'ils avaient livré des renseignements pour en obtenir d'autres, lesquels ont permis aux autorités militaires de se rassurer sur la situation et de procéder à une démobilisation partielle.

Or, il est bien douteux que les attachés militaires étrangers soient allés jusqu'à livrer, même contre des renseignements pouvant leur être utiles, des renseignements concernant leur propre pays. Ce serait les croire bien naïfs. On a plutôt tout lieu de croire que les renseignements obtenus concernant les affaires extérieures l'ont été par l'intermédiaire de la censure et que les deux colonels n'y étaient pour rien.

C'est donc un argument retenu par le tribunal, sans autre preuve que l'affirmation du colonel Sprecher.

On se demande ce que venait faire en ces débats le chef de l'Etat-major

de l'armée. Tout le monde s'accordera à dire que ce n'était pas sa place.

La déposition du colonel Sprecher fut tout d'abord une plaidoirie *pro domo*. Il a tenu à mettre sa responsabilité à couvert en déclarant que les chefs du service des renseignements travaillaient sous leur propre responsabilité et en toute liberté et qu'il n'avait pas à intervenir dans leur travail. Il a prétendu ne pas croire que les renseignements recueillis à Berne puissent avoir eu une importance capitale, car ils devaient être déjà connus des intéressés. C'est avoir là une petite idée de l'intelligence des personnages qui ont profité des communications faites; les croire capables de donner des renseignements utiles à la Suisse en échange de renseignements qu'ils connaissaient déjà! C'est un comble!

Le colonel ajouta que les accusés avaient toujours fait preuve d'un inébranlable sentiment du devoir et n'ont été guidés que par l'amour de la patrie!

Bref, le jugement est rendu. Il va à l'encontre des sentiments de la grande majorité du peuple suisse, blessant celui-ci dans son amour de la justice.

Dans nos campagnes, se manifeste partout une sourde irritation. Mais nous conseillons le calme à nos lecteurs. Comme ils le verront plus loin, des sanctions ont déjà été prises, qui ne donneront cependant pas pleine satisfaction à l'opinion. L'avenir est gros d'orages.

### Egli et Wattenwyl punis et mis à disposition.

Le Conseil fédéral s'est occupé mercredi soir, dans une séance qui a duré deux heures, et à laquelle assistait le général, de l'affaire des colonels Egli et de Wattenwyl.

On communique ce qui suit sur le résultat de cette séance.

Par jugement de la justice militaire, les colonels Egli et de Wattenwyl ont été renvoyés à leurs supérieurs pour sanctions disciplinaires.

Conformément à ce jugement, le général a prononcé pour ces deux officiers vingt jours d'arrêts de rigueur et la mise à disposition.

En ce qui concerne leur situation civile, les deux officiers, conformément à la décision du Conseil fédéral, sont suspendus de leurs fonctions de chefs de section du bureau de l'état-major général.

Le Conseil fédéral décidera ultérieu-

rement sur leur emploi dans l'administration militaire.

## NOUVELLES SUISSES

**L'emprisonnement sous le régime militaire.** — Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance concernant l'exécution de la peine d'emprisonnement sous le régime militaire, qui arrête que, dans les cas où, en application du Code pénal militaire, les tribunaux militaires sont appelés, pendant la durée du présent service actif, à prononcer la peine d'emprisonnement contre les officiers, sous-officiers et soldats condamnés pour l'un ou l'autre des délits énumérés aux articles 48 à 97 et 106, 108, 115, 117, 123, 129, 162, 164 et 165 du Code pénal militaire, ils pourront, si les condamnés en sont jugés dignes, décider que la peine sera subie sous le régime militaire établi par la nouvelle ordonnance, qui règle et atténue sensiblement ce régime. L'ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars.

**La taxe militaire dans les entreprises de transports.** — Le personnel des entreprises de transport jusqu'ici au service de guerre sera soumis, dès le 1<sup>er</sup> mars 1916, au paiement de la taxe d'exemption du service militaire. Ce personnel paiera pour l'année 1916 les  $\frac{2}{3}$  de la taxe militaire doublés par l'arrêté fédéral du 20 décembre 1915. En ce qui concerne la suppression du service de guerre des entreprises de chemins de fer, le quart de la taxe normale prévue pour ce service diminuera pour le moment applicable, dans la même mesure qu'auparavant, aux transports militaires sur les chemins de fer et bateaux à vapeur suisses, en dérogation aux dispositions du règlement pour les transports militaires.

**Les mulets espagnols.** — Les mulets d'Espagne dont on annonçait l'arrivée imminente sont encore à Bayonne, suivant les uns, à Barcelone, suivant les autres.

On avait mobilisé samedi, sur un ordre venu de Berne, la comp. I des convoyeurs de landsturm, ainsi que la compagnie II du train de landsturm. Un détachement de 20 hommes fut immédiatement envoyé à Genève pour recevoir les mulets, qui ne vinrent pas.

Or, il paraît que ces mulets sont retenus depuis trois mois, dit-on, à la frontière franco-espagnole. Le gouvernement français aurait fait savoir à la Confédération qu'il manquait de matériel roulant pour acheminer ces animaux vers la Suisse et que notre pays devait fournir lui-même les wagons nécessaires.

**Notre approvisionnement en charbon.** — En automne de l'année dernière, on eut des craintes au sujet de l'approvisionnement futur et régulier de la Suisse en charbon.

Un office central de contrôle de l'emploi des charbons en Suisse fut créé à Bâle. N'en faisaient partie que des citoyens suisses. La forme choisie pour l'organisation de l'office est celle de l'association.

Le but de celle-ci n'est pas la spéculation. Elle ne fait pas d'affaires pour son propre compte. Elle s'occupe uniquement de notre approvisionnement en charbon.

En cas de pénurie de celui-ci, ce sera la tâche de l'office central d'intervenir auprès des autorités et des producteurs.

Les maisons auxquelles le charbon est refusé sont désignées par l'autorité allemande sans aucune coopération de l'office suisse.

Les marchands en relations avec l'office doivent garantir que les charbons ne seront pas livrés, par des moyens détournés, aux maisons boycottées. Les consommateurs s'engagent à ne les employer que pour les besoins de leur propre industrie.

Il n'y a pas eu d'augmentation de prix à la suite de la création de l'office. Les efforts de la direction ont réussi à faire entrevoir, pour le 1<sup>er</sup> mars, la possibilité de la réexpédition des houilles de la Sarre. Pour les houilles de la Ruhr et de la Belgique, les pourparlers sont en cours.

L'association a été créée avec l'approbation des autorités suisses. Elle se compose de neuf membres, tous suisses, auxquels vont être adjoint un nouveau représentant des consommateurs et un nouveau représentant du commerce. La composition actuelle est de trois représentants du commerce

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

## Christian Walbret

Roman patriotique 68  
Par M. du CAMPFRANC  
Lauréat de l'Académie française.

Et, maintenant, si le lecteur, le lecteur ami comme on disait au bon temps jadis, n'est pas effrayé de trop longues pérégrinations, nous allons continuer notre série de courtes visites chez les principaux personnages de ce livre, la continuer en nous demandant, à chaque seuil franchi :

Où est le bonheur ?

Ici, saluons et voyons si notre parure est correcte, car nous pénétrons dans un ministère.

Oui, un ministère ! Les huissiers s'approchent, dignes et graves avec leur chaînette d'argent, l'un d'eux demande nos cartes, nous fait traverser une série de salons splendides, et nous introduit enfin dans le cabinet particulier de Son Excellence.

Et, dans cette Excellence rayonnante,

de charbon et de six représentants des consommateurs.

**La gauche radicale.** — Dimanche se réuniront, à Berne, les membres de la gauche radicale des Chambres, le comité central suisse du parti radical et les membres radicaux du Conseil fédéral. Il s'agit de prendre position en vue du débat qui interviendra au Parlement sur le rapport du Conseil fédéral et d'arrêter l'attitude du groupe.

On prévoit qu'il y aura deux séances, l'une le matin, et l'autre l'après-midi.

**Naine s'en va.** — M. Charles Naine, conseiller national, a donné sa démission de membre du groupe socialiste des Chambres fédérales et du comité central du parti socialiste suisse.

**Le colonel Egli a démissionné.** — Le colonel Egli a remis au Conseil fédéral sa démission de chef de la section de l'état-major général du Département militaire.

**Vaud. — Un drame.** — Mardi matin, vers onze heures, rue Saint-Pierre à Lausanne, une dame est tombée à la rue, du cinquième étage de la maison qui porte le nom de « Les Tourelles de Saint-Pierre ». La mort a été presque instantanée. On ignore encore les circonstances dans lesquelles s'est produit ce drame. La défunte est une Mme Blanc.

## A L'ÉTRANGER

### La guerre en Europe.

#### La bataille de Verdun.

Le *Petit Parisien* donne les précisions suivantes sur l'affaire de Douaumont :

« Nos soldats ont repris Douaumont, répondant à l'appel du chef qui les connaît bien pour les avoir menés plusieurs fois à la victoire. Leur élan a été si fort qu'il a fait davantage. Il a dépassé la position, et cela se fit avec une telle rapidité que les malheureux Brandebourgeois du 24<sup>me</sup> régiment d'élite n'eurent plus qu'une

ressource : se cacher et se dissimuler dans les casemates de l'ancien fort de Douaumont, où ils ne trouvèrent pour se ravitailler que des pierres.

« Aujourd'hui, les Brandebourgeois, complètement encerclés, n'osent plus sortir. »

Le *Petit Journal* écrit :

« Une personnalité des plus sérieuses, à laquelle nous demandions des renseignements sur Douaumont, nous a déclaré ceci : « J'ai vu, il y a un instant, le président du Conseil, qui m'a affirmé qu'il était impossible, à l'heure actuelle, d'évaluer le nombre des Allemands qui se trouvent dans le fort. Je ne puis rien ajouter à cela, si ce n'est que la situation semble favorable. »

Le *Petit Journal* dit également que la position de Douaumont a été prise quatre fois. C'est un corps composé en majeure partie de Bretons qui l'a enlevée définitivement ou, du moins, qui l'a encerclée.

Les Allemands tiennent encore à l'intérieur du fort. Ils y seraient, croit-on, 2000, pris comme dans une souricière.

— Le correspondant parisien du *Courrier de la Sera* annonce l'arrivée à Paris d'un certain nombre de réfugiés de la région de Verdun, évacués sur l'ordre des autorités militaires.

#### Le bois des Caures.

Le *Journal* donne les renseignements suivants sur l'affaire du bois des Caures, qui aurait permis aux Français d'anéantir toute une division allemande :

« Au nord de Verdun, un peu au-dessus de Beaumont, se trouve le bois des Caures. C'est un point qui est particulièrement visé par les Allemands. Aussi prit-on toutes les mesures pour les recevoir le mieux possible.

« Pendant que, sur le front du bois, nos troupes, en force, tenaient tête à l'ennemi, un lieutenant du génie avec ses hommes, préparait le bois, qui fut miné très soigneusement.

« Le jour où les Allemands, qui faisaient de plus en plus d'efforts pour conquérir le bois, s'avancèrent en masse (ils étaient, semble-t-il, plus d'une division), nos soldats rentrèrent

milliers de mains avides qui se dressent pour le plaisir.

Le ministère de Marius, le couronnement de ses intrigues se maintiendra quelques semaines... quelques mois peut-être...

— C'est peu ! Puis Marius tombera ; et sur cette épave de la politique, la foule se refermera comme la mer sur le sillage du navire.

Son nom sera-t-il même imprimé au grand livre de l'histoire ; ou bien, comme on l'a fait pour une race abâtardie de rois faibles, plus tard les jeunes générations ne confondront-elles pas dans une même dénomination d'inutiles tous ces ministres de passage, ces marionnettes d'un jour, qui montent sur le théâtre et qui, pour la plupart, impuissantes à y jouer un rôle d'importance, en redescendent aussitôt, aux sifflets de la foule.

Marius a cherché le bonheur dans l'ambition satisfaite ; mais le bonheur n'était pas là.

Le trouverons-nous chez Fernande Dauriska ?

L'ex-conférencière n'avait qu'un désir : la richesse !

dans le bois, qu'il traversèrent au pas de gymnastique.

« Les Allemands, persuadés que les nôtres fuyaient, s'élançèrent à leur poursuite. Ils pénétrèrent dans le bois des Caures en poussant des cris de fauves. Lorsque le dernier poilu fut sorti du bois de l'autre côté, il y eut quelqu'un posté à l'entrée de Beaumont qui appuya sur un bouton auquel aboutissaient une série de fils électriques. Aussitôt, du côté du bois des Caures, on entendit une explosion formidable. Les arbres volèrent en éclats avec des débris bizarres. Il y eut des cris terribles, puis un grand silence.

« Le bois presque entier avait été bouleversé par une série d'explosions de mines. La division allemande avait disparu. »

#### L'attaque était prévue.

Le grand quartier général était depuis longtemps au courant des intentions des Allemands relative à l'attaque contre Verdun.

Un soldat venu du front, en permission de six jours à Paris, disait :

— Le 13 février, nous avons fait du côté de l'« ouvrage Sarrail » trois prisonniers allemands. Il serait plus juste de dire qu'ils se rendirent. Ils mangèrent tous les restes des gamelles et ils dirent à notre officier qui les interrogeait dans leur langue :

— Nos troupes préparent une formidable attaque contre Verdun et notre artillerie lourde est solidement établie à Montfaucon. Vous ne pourrez pas résister.

— Ne mentez-vous pas ?

— Non. Nous sommes exténués, pour nous, mieux vaut la mort que de continuer cette lutte qui ne se termine pas. Envoyez-nous le plus loin possible de vos lignes, car, n'en doutez pas, ils viendront jusqu'ici.

#### Un croiseur auxiliaire français coulé dans la Méditerranée.

Le croiseur auxiliaire *Provence II* affecté au transport de troupes à Salonique a été coulé le 26 février dans la Méditerranée centrale. D'après les renseignements reçus, deux cent cinquante-six naufragés ont été amenés à

Ses harangues tapageuses n'ayant pu lui donner magnifique, telle enfin que la rêvait sa puissante imagination, elle parvint à captiver un prince russe qui compléta ses splendeurs.

La tragédienne était habile ; le cœur humain était pour elle comme un luth dont elle savait, tour à tour, faire vibrer toutes les cordes. Après avoir ourdi un ténébreux toile, elle se fit épouser par le vieux boyard.

Nous la retrouvons dans son domaine de Courlande, où elle vit entourée de luxe et d'honneurs. Ses moujiks s'inclinent sur son passage, tandis qu'elle traverse, majestueuse comme une reine, les allées de son parc centenaire. Depuis longtemps, elle ne connaît plus la fraternité et condamnerait au knout les téméraires qui mettraient en pratique ses anciennes théories.

Dès le vestibule du château princier, on ne voit que mosaïques. L'escalier de marbre déroule sa rampe aux fines ciselures, et conduit aux salons ornés d'émaux et d'ivoires, de toiles de prix et de meubles somptueux. Sous les doubles tentures, grâce au foyer brûlant, la tiédeur est celle d'une serre chaude, et lilas et bruyères fleurissent

Malte et environ quatre cents par des patrouilleurs franco qui sont arrivés sur les appels T. S. F. Les recherches continuèrent le témoignage de M. Now ki, attaché à l'état-major, qui se trouvait à bord. Le périscope n'a été aperçu ni après l'accident. Aucune gerbe ne s'est produite au moment de l'explosion.

La *Provence II* avait cinq mètres de quatorze centimètres, deux centimètres et quatre-vingt-sept millimètres.

Le nombre de survivants actuellement connus est de 696.

**Le grenier roumain**  
On télégraphie de Bucarest :

« Le deuxième contrat entre la Roumanie et les Austro-Allemands pour la vente de cent mille tonnes de maïs, avoine, orge, etc., a été considéré comme définitivement conclu.

La liquidation du premier contrat de cinquante mille wagons de céréales, terminée au mois de mai, n'est pas terminée.

La commission austro-roumaine s'est obligée à acheter aussi du maïs récolté en 1915, pour passerait 100,000 wagons.

Relativement aux commandes en Allemagne, la Roumanie a besoin, une commission spéciale élaborera la liste des objets nécessaires à la Roumanie, seront compensés avec des produits nécessaires à l'Autriche et Hongrie.

Le gouvernement a proposé pour interdire l'exportation de céréales, des légumineuses, etc., de former le stock nécessaire à l'exportation des contrats d'exportation de 40,000 wagons pour l'Angleterre et 150,000 wagons pour l'Allemagne, la consommation intérieure

## CANTON DE FRIEDELINGEN

**Troubles graves à Frieelingen.**  
— Une manifestation populaire s'est déroulée par moment à l'émotion en émoi jeudi soir la ville de Frieelingen. En manière de protestation

dans des vases du Japon. Le rêve est surpassé. Jamais elle n'avait joui de telles splendeurs du théâtre paternel, n'avaient pu en concevoir de semblable.

Eh bien, est elle heureuse ? Le bonheur est rarement l'apanage des princesses. Le bonheur, tout, la paix de la conscience, est impuissante à nous la donner. Elle ne s'achète pas, et la mort la satisfait.

Parfois, dans la chaleur d'un salon, le regard fixé sur le feu en braise, Fernande tend les lèvres et se sent d'absolue lassitude. Elle se sent et ne sait que désirer.

Un valet de pied interrompit sur un plateau d'argent, il lui apportait la parure de saphirs commandée par Fernande ouvre l'écrin, regardant les pierres aux teintes avec dédain :

— C'est étrange, dit elle ; elle paraît plus brillante.

La fin au prochain

traversèrent au pas  
 persuadés que les  
 élancèrent à leur  
 trèrent dans le bois  
 assant des cris de  
 dernier poilu fut  
 tre côté, il y eut  
 l'entrée de Beau-  
 ur un bouton au-  
 une éerie de fils  
 it, du côté du bois  
 endit une explosion  
 arbres volèrent en  
 bris bizarres. Il y  
 es, puis un grand  
 e entier avait été  
 série d'explosions  
 on allemande avait  
 tait prévue.  
 r général était de-  
 courant des inten-  
 relative à l'atta-  
 du front, en permis-  
 Paris, disait :  
 r, nous avons fait  
 rage Sarrail » trois  
 ads. Il serait plus  
 se rendirent. Ils  
 restes des gamelles  
 re officier qui les  
 ur langue :  
 préparant une for-  
 tre Verdun et no-  
 de est solidement  
 n. Vous ne pourrez  
 us pas ?  
 sommes exténués,  
 aut la mort que de  
 e qui ne se termi-  
 us le plus loin pos-  
 , car, n'en doutez  
 usqu'ici.  
 e auxiliaire  
 is coulé  
 iterranée.  
 diaire Provence II  
 t de troupes à Sa-  
 le 26 février dans  
 ntrale. D'après les  
 pas, deux cent no-  
 ont été amenés à  
 euses n'ayant pu la  
 e, telle enfin que la  
 agination, elle parvint  
 use qui compléta ses  
 habile ; le cœur hu-  
 comme un luth dont  
 r, faire vibrer toutes  
 r ordi une ténébreuse  
 r par le vieux boyard.  
 dans son domaine de  
 entourée de luxe et  
 ks s'inclinent sur son  
 traverse, majestueuse  
 s allées de son parc  
 gtemps, elle ne con-  
 et condamnerait au  
 qui mettraient en pra-  
 éories.  
 château princier, on  
 s. L'escalier de mar-  
 aux fines cisures, et  
 nés d'émaux et d'ivoi-  
 et de meubles somp-  
 tentures, grâce au  
 deur est celle d'une  
 et bruyères fleurissant

Malte et environ quatre cents à Milo, par des patrouilleurs franco-anglais, qui sont arrivés sur les appels de la T. S. F. Les recherches continuent. Suivant le témoignage de M. Bokanow ki, attaché à l'état-major d'Orient, qui se trouvait à bord, aucun périscope n'a été aperçu ni avant ni après l'accident. Aucune gerbe d'eau ne s'est produite au moment de l'explosion.  
 La Provence II avait cinq canons de quatorze centimètres, deux de cinquante-sept millimètres et quatre de quarante-sept millimètres.  
 Le nombre de survivants actuellement connus est de 696.

**Le grenier roumain.**  
 On télégraphie de Bucarest au *Secolo* :  
 « Le deuxième contrat entre la Roumanie et les Austro-Allemands pour la vente à ceux-ci de cent mille wagons de maïs, avoine, orge, etc., peut être considéré comme définitivement conclu. »

La liquidation du premier contrat de cinquante mille wagons sera faite un mois avant le terme prévu, car le Danube, cet hiver, n'est pas gelé.  
 La commission austro-allemande s'est obligée à acheter aussi l'excédent du maïs récolté en 1915, lequel dépasserait 100,000 wagons.

Relativement aux locomotives commandées en Allemagne et dont la Roumanie a besoin, une commission spéciale élaborera la liste générale des objets nécessaires à la Roumanie ; ils seront compensés avec des articles nécessaires à l'Autriche et à l'Allemagne.

Le gouvernement a présenté un projet pour interdire l'exportation des céréales, des légumineuses, etc., afin de former le stock nécessaire à l'exécution des contrats d'exportation de 40,000 wagons pour l'Angleterre, de 150,000 wagons pour l'Allemagne et la consommation intérieure.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Troubles graves à Fribourg.**  
 Une manifestation populaire, qui a tourné par moment à l'émeute, a mis en émoi jeudi soir la ville de Fribourg. En manière de protestation contre

dans des vases du Japon.  
 Le rêve est surpassé. Jamais Fernande, alors qu'elle jouait aux reines sur les planches du théâtre paternel, n'avait osé en concevoir de semblable.  
 Eh bien, est-elle heureuse ?...  
 Le bonheur est rarement l'hôte des demeures princières. Le bonheur, c'est, avant tout, la paix de la conscience, et la richesse est impuissante à nous la donner. Le bonheur ne s'achète pas, et la mollesse apporte la satiété.  
 Parfois, dans la chaleur alanguie de son salon, le regard fixé sur le feu qui se meurt en braise, Fernande tend les bras dans un geste d'absolue lassitude. Elle cherche dans sa pensée et ne sait que désirer.  
 Un valet de pied interrompt sa rêverie. Sur un plateau d'argent, il lui apporte une parure de saphirs commandée la veille.  
 Fernande ouvre l'écrin, regarde un instant les pierres aux teintes bleues ; puis, avec dédain :  
 — C'est étrange, dit-elle ; elles m'avaient paru plus brillantes.  
 La fin au prochain numéro.

le jugement de Zurich, des jeunes gens se sont groupés au début de la soirée aux environs de l'Hôtel-de-Ville. De là ils sont montés en cortège, drapés de drapeaux suisses en tête, en suivant la rue de Lausanne.

Ils se sont arrêtés devant l'hôtel de l'Autriche, où la société d'étudiants Allemania a son local. Des pierres ont été lancées contre les fenêtres. De nombreux carreaux ont été brisés. Les manifestants ont même essayé d'enlever la porte, mais la gendarmerie les en a empêchés. Au cours de la bagarre, cinq ou six jeunes gens ont été arrêtés et conduits au poste de l'Hôtel-de-Ville. Cette intervention ne fit qu'exciter la colère de la foule.

De nombreux manifestants redescendirent devant l'Hôtel-de-Ville, réclamant avec insistance la mise en liberté des jeunes gens arrêtés. Des hydrants furent mis en œuvre à plusieurs reprises pour disperser la foule, qui se reformait chaque fois, toujours plus dense.

Un peu après 11 heures, la manifestation prit soudain un nouveau caractère de gravité. Des pierres furent lancées contre les locaux de la gendarmerie. Les gendarmes, sabre au clair, chargèrent la foule. Un manifestant fut blessé. Les gendarmes le ramassèrent et le conduisirent au poste, tandis que la foule criait : « Assassins ! Assassins ! »

De nombreux verrières ont été brisées et les carreaux cassés dans les fenêtres de la gendarmerie ne se comptent plus.

Vers minuit, cependant, la foule semblait se calmer. Ces déplorables événements ont provoqué dans toute la ville de Fribourg une vive émotion.

**Banque Cantonale Fribourgeoise.** — Le chiffre d'affaires de cet établissement a atteint en 1915 la somme de fr. 190,507,175.08, en augmentation de fr. 30,357,558.06 sur l'année précédente.

Le total des dépôts accuse une augmentation de fr. 2,450,000.— sur celui de 1915.

Le bénéfice disponible s'élève à fr. 207,120.66 (en 1914 fr. 118,726.30). Cette somme est répartie comme suit :

5% dividende	fr. 120,000.—
Amortissement sur bâtiment de la Banque	» 20,000.—
Réserve sur immeubles à venir	» 10,000.—
Report sur un compte d'amortissement	» 40,000.—
Gratifications	» 5,000.—
Report à nouveau pour 1916	» 12,120.66.
<b>Somme égale.</b>	<b>fr. 207,120.66.</b>

**Les élections à Fribourg.**  
 Le parti radical, à Fribourg, a retiré son adhésion à l'entente sur la base du *statu quo* pour les élections au Conseil communal. Les élections auront donc lieu suivant le système proportionnel.

**GRUYÈRE**

**Elections.** — Tous les électeurs libéraux radicaux de la Commune de Bulle sont convoqués pour vendredi 3 mars 1916, à 8 1/2 heures le soir, au Cercle des Arts et Métiers.

**Tractanda :**  
 Elections communales ;  
 Désignation des candidats.

**Le Comité.**  
**Foire de mars** — La foire a été peu fréquentée. On n'y a compté que 147 têtes de gros bétail. On a constaté un sensible fléchissement des

prix, dû sans doute au fait que, chez nos clients habituels, les fourrages deviennent de plus en plus rares. Il n'est pas de même du bétail de boucherie qui se vend toujours fort cher.

Le marché au petit bétail comptait 58 veaux (en hausse), 27 porcs, 148 porcelets (prix stationnaires), 6 chèvres et 7 moutons.

Des fruits en abondance, vendus de 3 fr. 20 à 4 fr. le double-décalitre. Par contre, les pommes de terre étaient rares ; elles ont été vendues à raison de 3 fr. la mesure de 20 litres.

Le beurre atteignait les prix de 4 fr. 40 et 4 fr. 60 le kilo, et les œufs, de 12 à 15 centimes pièce.

**Mutualité scolaire de Bulle.** — Le rapport de l'exercice 1915 de la mutualité scolaire de Bulle accuse une réjouissante activité. Le nombre des membres s'est accru de nombreux nouveaux membres, dont le nombre total s'élève à 155.

Pendant l'exercice écoulé, 76 bulletins de maladie ont été délivrés, pour lesquels la Caisse a payé 363 francs de frais de médecin et 253 fr. 85 cts de frais de pharmacie.

Le Fonds d'épargne est actuellement de frs. 2456.— L'actif net du Fonds de maladie est de frs. 2022.46.

On ne saurait assez engager les parents à demander l'admission de leurs enfants dans la Mutualité scolaire. Ce serait leur inculquer d'abord des habitudes d'épargne, ensuite des sentiments de solidarité dont tout le monde éprouve de plus en plus le besoin.

Les demandes d'admission sont reçues en tout temps. Il suffit de s'adresser aux maîtres et maîtresses qui fourniront le formulaire nécessaire et donneront toutes les explications désirables.

Ajoutons que la Mutualité scolaire est au bénéfice des subsides fédéraux. Ceux-ci ont atteint, pour 1914, le chiffre de 528 fr. 50 ; la caisse a en outre reçu un acompte de 371 fr. 50 pour l'exercice 1915.

Est-il besoin de dire encore que, à leur sortie de l'école, les jeunes gens et les jeunes filles ont le droit de libre passage dans les Caisse de secours mutuels subventionnées ?

**Communiqué.** — La Chorale de Bulle donnera, dimanche, 5 mars, à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, un concert-représentation qui fera certainement salle comble. En effet, le programme, très varié, nous prouve une nouvelle fois que, bien que privée de leur dévoué Directeur M. Radraux, elle n'est pas restée inactive et nous l'en félicitons.

Avec de nombreux beaux chœurs d'hommes, le programme comporte deux soli de Mademoiselle M. Paris, élève du conservatoire de Lausanne, avec le savant accompagnement de Mademoiselle Cécile Desbiolles ; un duo réaliste de M. H. Murith et Mademoiselle Cécile Piolet, ainsi que deux charmantes comédies : *Le Cyclope* et *Incompatibilité d'humeur*. Nous ne doutons pas que ces dernières fassent oublier, un instant, les heures tragiques que nous traversons.

**NÉURALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE**  
**KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL**  
 Boîte (10 paquets) fr. 1.50. Toutes pharmacies.

**M. de D., 1<sup>er</sup> lieutenant,**  
 nous écrit : « Depuis nombre d'années, j'emploie au service militaire avec un plein succès vos délicieuses *Pastilles Wybert-Gaba*. Elles sont incomparables comme préventif des refroidissements, excellentes contre la soif et comme désinfectant de la bouche et des bronches. Rien ne vaut les *Pastilles Wybert-Gaba*. »  
 En vente partout, mais seulement en boîtes bleues, à 1 franc.

La famille Isidore JORDAN PITTE, à Vaulruz, se fait un devoir de remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de leur regrettée épouse et mère.

**LEÇONS**  
 anglais, latin, dessin-paysage.  
 S'adresser **DANSAERT**, au Closeau, Bulle.

**ON DEMANDE**  
 pour tout de suite 2 bons charretiers et 1 domestique de campagne.  
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 275 B.

**ON CHERCHE**  
 un garde génisse pour un troupeau de 30 bêtes.  
 A la même adresse, on prendrait une dizaine de vaches en estivage.  
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 345 B.

**Perdu**  
 Un cahier de statuts de société de laiterie a été perdu en ville de Bulle, dimanche 20 février. On est prié de le rapporter, contre récompense, chez **Louis Yerly**, secrétaire agricole, à Bulle.

**A vendre**  
 de gré à gré, le  
**mobilier complet**

partie en acajou, partie en chêne, de 30 chambres à coucher, provenant de la transformation de l'Hôtel Moderne, à Bulle.  
 S'adresser à **M. Alfred Reichlen**, à Bulle.

**on demande**  
 de suite plusieurs bons charretiers avec chevaux et outillage, pour conduire des billons de la vallée de l'Hongrin à la gare de Montbovon.  
 On paie de bonnes journées, on nourrit hommes et chevaux.  
 S'adresser à **CASTELLA & GEX**, marchands de bois, Bulle.

**On demande une bonne servante de campagne.**  
 Bon gage, vie de famille. — Entrée au 1<sup>er</sup> avril ou plus tôt.  
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler à Bulle, sous H 334 B.

**ON DEMANDE**  
 un jeune domestique de campagne ou un homme d'un certain âge, sachant traire.  
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler, Bulle.

**On donnerait**  
 l'empilage des planches en tâche.  
 S'adresser à la Scierie des Granges, La Tour.

**Chien à vendre.**  
 A vendre un bon gros et jeune chien, bon pour la garde et le trait ; avec l'attelage si on le désire.  
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 344 B.

**Société des Cafetiers de la Gruyère.**  
**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**  
 lundi 6 mars, à 2 1/2 heures, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.  
 Hausse de la bière.  
 Tous les Cafetiers sont invités à assister à cette assemblée très importante.  
**LE COMITÉ.**

# La Salsepareille Model

est un **dépuratif**, dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations qui, meilleur marché et de fabrication inférieure, n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model**. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant du **sang vicié** et de la **constipation habituelle**, telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 3.50. La demi-bouteille fr. 5.— La bouteille pour la cure complète fr. 8.— PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, et à Bulle: Pharmacie Gavin. H 30055 X

## VENTE DE BOIS par soumission.

La Commune d'Estavannens offre à vendre, par voie de soumission, 1000 à 1200 billons de la grosse Joux, situés à proximité, pour prendre avec le char. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le syndic jusqu'au lundi 20 mars 1916, à 7 heures du soir.  
Estavannens, le 20 février 1916.  
Le Secrétariat communal.

### Cognac ferrugineux Golliez

Excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, le manque d'appétit, etc.  
En flacons de frs 3.50.

### Sirop de Brou de Noix Golliez

Excellent dépuratif, employé avec succès p. combattre les impuretés du sang, les boutons, les dartres, etc.  
En flacons de frs 3.— et frs 5.50.

### Alcool de menthe et camomilles Golliez

Infaillible contre les indigestions, les maux de tête, les maux d'estomac et les étourdissements.  
= Boisson hygiénique et digestive, appréciée des militaires et touristes. =  
En flacons de fr 1.— et frs 2.—  
En vente dans toutes les pharmacies et à la Pharmacie Golliez à Morat.  
Exiger toujours le nom de „GOLLIEZ" et la marque des „deux palmiers".

## CHICORÉE

Supérieure du Nord, garantie pure.

VILAIN FRÈRES, fabricants, à Bourbourg (Nord).

Usines à Bourbourg, Petite Synthe, Goudekerque et Hoymille, les plus importantes du Nord de la France.

## ENGRAIS

Nous venons de recevoir nos engrais du printemps.

Comme le stock disponible est sensiblement inférieur à nos besoins ordinaires, nous prions notre clientèle de se fournir sans retard.

LES FILS D'ERNEST GLASSON, BULLE  
E. Glasson & Cie  
Successeurs.

## Crédit Gruyérien, à Bulle.

MM. les porteurs de parts de fondation sont informés qu'ils peuvent céder leurs titres à raison de Fr. 75.— par part à la caisse de l'établissement, à Bulle, et aux guichets de la Banque de l'Etat, à Fribourg.

Le Conseil d'Administration.

### Achète

## Vieilles laines tricotées

en lot au meilleur prix. — Adresser offres avec quantités et prix à

J. Haymann, Zurich 6, Schaffhauserstr. 15.

## AVIS

## AVIS

Pour arrêter la correspondance et les demandes toujours plus intenses des superphosphates à base de chaux de Saint Gobain, nous avons le regret et l'obligation d'aviser les agriculteurs qu'à cause des circonstances malheureuses que nous traversons nous n'en recevrons pas ce printemps pour les gares d'Oron, Palézieux, toutes les gares des C. E. G. et Bulle Romont.

Par contre, nous en aurons pour les gares de Vauderens, Siviriez, Romont, Villaz-St. Pierre et Chénens.

Pour ce qui concerne les vins, nos stocks en vieux et nos achats de nouveaux, faits dans les meilleures conditions possibles, en octobre, nous permettent de continuer ce commerce sans grand changement de prix.

F. DROUX, BULLE, Place des Alpes.

## POUDRE MAYOR

le plus puissant

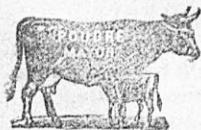
tonique, dépuratif et antiépéidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & Co, Lausanne.

Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.

Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix: fr. 2.50 le paquet; par 6 paquets, 2 fr., franco.



## GOUDRON BURNAND

extrait du meilleur pin de Norvège, 30 ans de succès contre Rhumes, Catarrhes, Toux Bronchites. 1 fr. 50 dans toutes pharmacies.

Bulle - Grande salle de l'Hôtel-de-Ville

Bureau: 7 1/2 heures.

Dimanche 5 Mars 1916

Rideau: 8 1/2 heures

## Concert et Représentation

organisé par la

### Chorale de Bulle

avec le gracieux concours de

Mlle M. PARIS, soprano, élève du Conservatoire de Lausanne, accompagnement de Mlle Cécile DESBIOLLES.

### Chœurs.

Duo (M. H. Marith et Mlle Cécile Piolet).

### Le Cyclope

Comédie en un acte par Robert Francheville.

M. L. A., Mlle J. D.

### Incompatibilité d'humeur

Comédie en un acte par Michel Provin

M. H. M., Mlle J. G.

Prix des places:

Réservées 1 fr. 50, Premières 1 fr., Secondes 60 cent.

On peut se procurer à l'avance des cartes réservées au Café de l'Hôtel de Ville.

## DOMESTIQUE

bien recommandé, ayant l'habitude des chevaux, trouverait place stable et bien rétribuée à

la Fabrique de chocolat de Villars, à Fribourg.

Adresser offres avec certificats. (Si possible se présenter personnellement.)

### VOUS TOUSSEZ?!

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

### BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois de sapins des Vosges. souverains contre rhumes, toux catarrhes.



Déposé.

Goût agréable. — En vente partout. 20 ans de succès.

AVIS: Se méfier des imitations, lesquels ne portent pas le mot VOSGES inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants: BRUGGER et PASCHE, Genève.

### Mme F. Ormin

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours. Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

### Magasin de meubles

en tous genres.

Mobilier presque neuf, à bas prix

Au Magasin Vve Gremond, notaire

Grand-rue, BULLE

Pierre Bertherin.

ON DEMANDE une

### forte jeune fille

pour aider au ménage et à la campagne. Salaire. — S'adresser à Madame Emile Mestral, Maison Neuve, Gingins, Nyon.

### A louer

un appartement de 6 pièces, au troisième étage de l'Hôtel Moderne, avec installation de bains.

S'adresser à l'Agence de la Banque d'Etat, à Bulle.

### A vendre

deux mille puds de toin et regain de première qualité, à distraire, ainsi qu'un foin de bon foin maigre.

S'adresser à André Repoud, Villars Volard.

### Dame dans le commerce cherche jeune fille

de 16 à 18 ans, propre, honnête et dévouée, pour la secourir aussi bien dans le ménage que dans le commerce. Offres sous N. 11600 X., à la Sté Anon. Suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Genève.



### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an. Fr. 4.50  
 6 mois . . . 2.50  
 3 mois . . . 1.50  
 Étranger . . . 1 an . . . 5.—  
 6 mois . . . 3.—  
 3 mois . . . 1.50  
 payables d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

### La campagne suisse

L'augmentation du prix tel qu'il est, fait passer le morceau, il dit qu'ils pourraient bien être dans le produit du travail, d'venu provenant de leur d'impôt, comme de celui sur l'impôt, en considération des qui leur incomberaient l'augmentation du prix du s'augmentation était ingénieuse taisez vous, ne récriminez p payez un impôt que vous mais connu jusqu'ici!

En outre, on considérait ment quelques peu spécieux suffisant pour lever les obje se seraient certainement j part des paysans; on a fa leur esprit de solidarité. On régenté que, en matière d' immobilière, les campagnes cient de la solidarité mont citadins; ces derniers aurai nement pu assurer leurs b des taux bien inférieurs à ce payé par tout le pays; les de la campagne en aurai contre coup, en voyant s'é manière considérable le tar assurance.

Il y a du vrai. Mais il se dant injuste d'en faire un vime et de solidarité aux c ils n'ont jamais été consult jet, selon l'excellente habi tre non moins excellent gou Il est bien vrai que, si les autres étaient libres de a bon leur semblerait, les cita raient moins et les campa vantage.

Mais la question doit être sous un double aspect. A considérer, ce sont encore gnes qui payent le plus. Et quoi:

Les bâtiments de la vi pas sujets à de grosses comme ceux de la campag ment ceux qui servent au tions agricoles. Il en résul derniers, une charge co d'autant plus importante q nouvelle fort souvent.

D'un autre côté, tous tous les bâtiments urbair bâtiments de rapport, tan